



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Élections professionnelles  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

## DTAM Saint-Pierre-et-Miquelon CAP DES PERSONNELS D'EXPLOITATION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

### Nouvelle instance, nouveau rôle

Entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre, vous élierez vos **représentants** à la CAP PETPE locale.

Les élus **CFDT SPM** en CAP travaillent avec vous sur le terrain. Ils vont à votre contact et partagent vos difficultés et vos besoins au quotidien. Pour vous défendre efficacement, il faut surtout bien vous connaître car s'engager en CAP ce n'est pas seulement instruire des dossiers mais défendre des hommes et des femmes qui sont en attente de considération. La proximité et la connaissance des dossiers sont nos meilleurs atouts pour le faire au mieux.

Bien défendre vos dossiers, c'est connaître et maîtriser les statuts, les procédures et les critères de gestion du personnel au sein des services. Dans ce domaine, la **CFDT SPM** a su démontrer au fil des ans son expertise et sa capacité à vous défendre et à convaincre la direction sur la base d'éléments factuels.

**TOUS UNIS !**



### Pourquoi voter CFDT ?



- **Pour être représenté-e** localement par des collègues, réalistes et constructifs qui défendront l'ensemble du personnel loin des jeux de postures politiques qui n'ont rien à voir avec le niveau de décision de notre direction,
- **Pour être informé-e** des sujets qui vous concernent directement ou indirectement,
- **Pour être accompagné-e** individuellement en cas de difficulté.

Les élus CFDT porteront un dialogue social constructif qui ne soit, ni le refus de tout, ni l'acceptation du n'importe quoi

# Nos candidats

1 Alix CHEVIN - AEP

2 Steve POIRIER – AEP

3 Nathan VICTOR – AEP

4 Jean-Pascal GAUVAIN - CEEP

## Les enjeux à la DTAM

Les **CAP disciplinaires** nécessitent notre engagement total en s'appuyant sur des élus formés afin de vous défendre correctement.

En même temps que votre défense, les élus **CFDT SPM** s'engagent à sensibiliser la direction sur des situations particulières et à **solliciter de la transparence sur les** éléments concrets qui ont conduit à ces arbitrages.

De plus, dans le cadre de la CAP, les élus **CFDT SPM** s'engagent à **défendre avec conviction vos intérêts en assurant** l'étude et la défense de toutes les situations individuelles et collectives des agents.

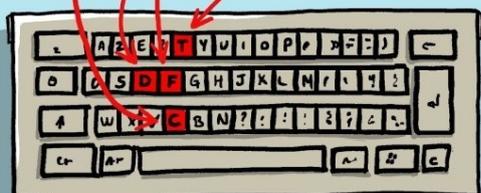


## Nos engagements

- vous **DÉFENDRE**, collectivement et individuellement, adhérent ou non et chaque fois que nécessaire - et possible - en intersyndicale.
- vous **ÉCOUTER**, notamment sur vos conditions de travail, vos missions, vos carrières.
- vous **INVITER** à participer, démocratiquement à nos actions
- vous **INFORMER**, sur les évolutions de la DTAM, du Ministère, de la Fonction Publique.

**VOTE ÉLECTRONIQUE :  
LA PROCÉDURE EST SIMPLE !**

**LÀ LÀ LÀ  
ET LÀ ...**



WINGZ

Jusqu'au 8 décembre 2022  
**ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES**



**VOTRE VOIX  
NOTRE ACTION**  
**VOTEZ CFDT**